

semble qu'il y a du vrai là dedans. Les inspecteurs d'écoles sont bien payés et devraient être astreints à consacrer tout leur temps à leurs fonctions.

Pour me résumer :

Le comté de Montmorency d'après le recensement, contient 2,384 enfants d'âge à suivre l'école ; il n'y a sur les listes d'écoles que 2,346 noms d'enfants et le pire est que 1,651 seulement suivent régulièrement les classes. Il faut avouer que même à ce point de vue seulement, le résultat est déplorable, car les établissements de colonisation dans Montmorency, ne représentent qu'une partie insignifiante de la population totale.

T. ST. PIERRE.

Le Verbe a l'Index

V

Voilà donc, comme nous le voyons à la fin de l'article précédent, le même pape infallible, frappant de sa malédiction infallible, la version même des Evangiles qu'il avait couverte de son infallible bénédiction. Et cette observation si naturelle de M. Wright, m'en rappelle une autre qui hante depuis longtemps mon esprit et que je veux consigner ici. C'est que c'est l'infaillibilité, dans la palinodie qui paraît caractériser le plus distinctement tout le Cléricalisme historique. Pour tout homme doué de la moindre rectitude de jugement, cette histoire, aux yeux de mon auteur, est vraiment trop lamentable pour qu'il soit besoin d'en faire l'objet d'une dénonciation virulente, et il abandonne à d'autres les réflexions qu'un pareil fait suggère. J'userai, sans abus, de cette liberté à la fin de mon travail, car le public auquel je m'adresse, fasciné, aveuglé et égaré par ses prêtres, eux-mêmes aveugles et sataniquement suggestionnés, — a besoin comme eux qu'on le désabuse par des explications claires et des procédés efficaces pour avoir chance d'être soustrait à cette influence si ténébreusement hypnotique.

Comme M. Lasserre le fait remarquer dans sa préface, l'Eglise de Rome n'a pas toujours caché

les Evangiles aux yeux des masses, et il semblait, par l'approbation solennellement officielle accordée au travail dont il est ici question, qu'elle voulût rompre, cette fois, avec ce que ses traditions ont de plus indigne, en laissant ses fidèles écouter la voix du Père céleste dans les paroles mêmes de Celui-ci. Nous sommes déçus. De l'avis de cette colossale boutique de Rome, édifiée avec et sur les débris du paganisme, l'Evangile ne doit pas être considéré comme un livre sûr à mettre entre les mains du public. Et, j'ajouterai qu'aux yeux de l'orthodoxie, le Saint-Esprit est l'inspirateur d'un livre pernicieux et d'autant plus dangereux qu'il aurait, paraît-il, dans le principe, été publié sans l'*imprimatur* épiscopal.

Le premier effet du décret fut le retrait de la version Lasserre de la circulation. La chose a été si radicalement effectuée, que ce n'est qu'après les recherches les plus pénibles, que M. Wright put s'en procurer un exemplaire à Pau. Quand il demandait le livre, on lui répondait invariablement que tous les exemplaires avaient été retirés.

M. Wright qui juge inutile de faire au sujet de cet étonnant décret des commentaires qui, selon lui, ne pourraient qu'en diminuer l'effet, borne ses dernières remarques à quelques points seulement et se demande ceci :

Le Décret met-il à l'Index la bénédiction du Pape ? Le Pape a, publiquement et officiellement, ratifié et approuvé la publication du livre, ainsi que la préface de celui-ci, et la lettre papale accompagne chaque exemplaire de l'Evangile de Lasserre.

Que devient l'infaillibilité dans cet opération ? *How does-it stand ?* dit l'anglais de mon auteur. Oui, comment se porte-t-elle ? comment se tient-elle ? dans quelle posture se montre-t-elle ? Ou nous dit que le Pape n'est infallible que dans l'exécution de sa fonction enseignante. En discernant sa bénédiction et ses applaudissements officiels à la version que Lasserre a donnée des Evangiles, il accomplissait un devoir de sa fonction enseignante. Conséquemment, l'enseignement infallible ne se trouve-t-il pas ici mis à l'Index ?